

Problèmes méthodologiques et déontologiques de la recherche sur un établissement « différent », selon l'approche du Laboratoire de Recherche Coopérative de l'ICEM (pédagogie Freinet)

Marcel et Danielle Thorel, LRC-ICEM

marcel.thorel@wanadoo.fr

danielle.thorel@wanadoo.fr

Nicolas Go, LRC-ICEM, CREAD université de Rennes 2

nicolas-go@orange.fr

Cette communication se propose de rendre compte d'une pratique de recherche en cours dans le cadre du Laboratoire de Recherche Coopérative de l'Institut Coopératif de l'Ecole Moderne-pédagogie Freinet (LRC-ICEM). Ce laboratoire est une institution originale, résultant de l'effort d'un mouvement pédagogique, principalement composé de praticiens de l'école primaire¹, pour se doter de ses propres moyens de recherche (théorie, méthodologie, financement), et mettre ainsi à l'épreuve de la critique (didactique, clinique) son propre modèle d'éducation et d'apprentissage-enseignement. Il est né d'un double constat :

- Malgré un indéniable dynamisme de son activité aux échelles locale (classes, établissements, « Groupes départementaux »), régionale (stages régionaux, salons), nationale (groupes d'approfondissement disciplinaires, « fédérations de stages », congrès), internationale (Fédération Internationale des Mouvements de l'Ecole Moderne), malgré de nombreuses publications, réunions de travail, rencontres de production, stages de formation, et une structure associative plutôt bien organisée (avec son Comité d'Administration coopérative, ses déchargés, son site, etc.), malgré sa résistance aux phénomènes historiques de désaffection touchant très largement les milieux traditionnels du militantisme, le mouvement de l'Ecole Moderne souffre d'un effet de stagnation en matière de production de connaissances nouvelles. Si les savoirs et savoir-faire hérités de neuf décennies de recherche empirique parviennent, au prix de quelques hésitations, à convenablement se perpétuer, il semble que les références et exigences théoriques en usage ne suffisent plus à maintenir l'élan créatif nécessaire à l'adaptation aux transformations sociales et culturelles contemporaines, et que les pratiques elles-mêmes rencontrent leur limite, peu capables d'innovation autrement qu'en multipliant les variations sur un même modèle.
- Sauf exceptions, les relations avec le monde universitaire, qui n'ont jamais été faciles, ne permettent pas encore une collaboration susceptible de provoquer des effets de dynamisation de la recherche empirique ou théorique au sein de ce mouvement pédagogique ; soit que l'université l'ignore ou le méjuge, soit que les enseignants Freinet se méfient des chercheurs ou les rejettent.

Un petit groupe d'enseignants, dont certains formés aux pratiques de la recherche scientifique, a ainsi décidé de ne plus s'en remettre à une incertaine rencontre entre praticiens et chercheurs, et ont décidé de créer un groupe durable de travail, baptisé « Laboratoire de Recherche Coopérative », investi de la responsabilité de faire converger, autant que possible, les savoir-faire coopératifs et les exigences de la recherche scientifique. Ou plus précisément, *certaines* exigences de la recherche, pour autant qu'elles soient souhaitables et possibles : *souhaitables*, car il ne s'agissait pas de reproduire à l'identique une pratique sociale de la recherche en partie déterminée par des enjeux académiques ou politiques (effets de normalisation, de rivalités, de conventions sociales spécifiques au contexte universitaire),

¹ Il comprend également des enseignants du second degré et du supérieur.

possibles, car il s'agissait de progressivement former, et jusqu'à un certain point, des enseignants de terrain peu accoutumés aux pratiques théoriques et au langage des modèles.

Il y a là une première remarque, portant sur les limites de l'entreprise : la garantie de « scientificité » de la « recherche coopérative » ne peut pas se prévaloir, comme dans le monde universitaire recrutant les chercheurs d'après une compétence solidement confirmée, d'une assurance acquise ; il y a une incertitude quant à la validité d'une telle scientificité, qui ne peut que progressivement émerger du travail lui-même, corrélant paradoxalement recherche et formation à la recherche, avant de pouvoir se revendiquer comme telle. Conformément à la formule souvent énoncée par Célestin Freinet lui-même à propos de sa « Méthode naturelle » que c'est en forgeant qu'on devient forgeron, les membres du LRC ont revendiqué la légitimité de se donner le temps de la formation à la recherche tout en faisant de la recherche, dans des limites elles-mêmes assumées. A l'évidence, la qualité scientifique d'une recherche dépend en grande partie des compétences des chercheurs. En ce sens, on comprend que l'entreprise puisse en faire sourire plus d'un.

Pourtant, les limites, qui sont indéniables, se trouvent partiellement compensées par deux conditions : en premier lieu, le LRC comprend des membres formés à la recherche, et se prépare à en intégrer de nouveaux (MCF et HDR), qui prennent la responsabilité de certaines exigences (en matière de conceptualisation, de méthodologie et d'écriture). En second lieu, les praticiens membres de l'équipe sont des praticiens très confirmés en pédagogie Freinet, dont la créativité et les compétences professionnelles incontestables en font des contributeurs très pertinents. Plus encore, ils ont une connaissance empirique de la relation d'enseignement d'une telle finesse, que leurs apports dans la pratique de recherche coopérative permettent de poser des problèmes, de pointer des phénomènes, de préciser des conditions, d'interpréter des faits complexes selon un angle inaccessible à un chercheur extérieur, et dont l'expérience est essentiellement théorique. Le problème de l'observation ou de l'objectivation « participante » trouve ainsi une solution originale, en miroir de la réserve précédemment évoquée : si, du point de vue théorique, il est nécessaire que les chercheurs soient préalablement formés et par avance compétents pour produire des savoirs scientifiques, il faut reconnaître que leur compréhension des phénomènes complexes est paradoxalement limitée par cela même qui garantit la validité de leurs analyses (leur posture de théoriciens) ; il n'est pas certain que la pratique méthodologique des entretiens (*ante* et *post*) suffise à élucider l'épaisseur et l'opacité (Ardoino) des situations vécues. En miroir, donc, les praticiens aguerris sont, de fait, formés et par avance compétents pour produire des savoirs empiriques, ce qui manque aux chercheurs patentés ; leur capacité à accéder au langage des modèles est limitée par cela même qui garantit la validité de leurs témoignages (la plus grande partie de leur temps et de leur énergie consacrée à s'orienter dans des situations d'action complexe). Et s'il est irréaliste de rêver à une formation des chercheurs à la pratique de terrain pour mieux instruire leurs analyses théoriques (à la manière de ces intellectuels qui, un temps, s'imposèrent la contrainte d'aller travailler dans les usines), il n'est en revanche pas tout à fait absurde d'expérimenter la possibilité, pour les praticiens confirmés, d'instruire leur action (et la compréhension de leur action) des pratiques scientifiques. La question est alors de déterminer jusqu'où une telle formation est possible, et à quelles conditions.

Ceci nous conduit à une seconde remarque sur les limites de l'entreprise, renvoyant au problème du temps. C'est un fait connu que les universitaires souffrent de ne pas disposer du temps nécessaire pour la recherche ; que dira-t-on des praticiens, pris dans une logique d'action et ses contraintes incessantes ? Dans l'état présent, les membres du LRC se sont résolus à consacrer des week-ends entiers, tout au long de l'année, à des rencontres de recherche, sur leur temps libre et à Paris en raison de sa centralité pour les transports, ou sur

une période plus longue lors des « fédérations de stages ». Ils parient en outre sur la longue durée, par habitude du militantisme autant que par réalisme. Ils ne se donnent pas, comme les laboratoires universitaires, des échéances pressantes, préférant soumettre l'attente des résultats aux contraintes de l'activité elle-même. Ainsi, ils compensent la difficulté due à leur éloignement les uns des autres (ils proviennent de diverses régions de France) et au manque de temps (ils ne peuvent se rencontrer que lors de week-ends de travail) par la longue durée. Le travail s'en ressent en termes de rentabilité, mais cet inconvénient pour le temps de la recherche est, dans ce cas particulier, un avantage pour le temps de la formation à la recherche, qui requiert de la maturation.

Une troisième remarque renvoie au problème de la scientificité. Il n'est pas possible d'entrer ici dans les détails, car ce problème est sans doute le plus sensible. Pris au sens académique, il faut sans doute admettre que l'idée de « recherche scientifique » est ici abusive, et ce n'est pas sans raison que le nom du laboratoire ne comprend pas le qualificatif de « scientifique » mais de « coopératif ». Il n'en reste pas moins que l'ambition des travaux se rapproche, autant que possible, de telles exigences, qui ne trouveront à s'actualiser légitimement que de façon académique : par les publications dans des revues à comité de lecture et la participation à des colloques où le débat entre « pairs » (gardons pour l'instant les guillemets) constitue la plus loyale des reconnaissances. Mais ce n'est plus une nouveauté, la question de la scientificité reste problématique dans le monde de la recherche, et l'introduction de ces récentes prétentions ne fait qu'ajouter à la difficulté. Nul doute que, au moins, l'enjeu porte sur une éventuelle reconfiguration des critères et exigences objectives.

Une quatrième remarque renvoie au problème de la distinction entre collaboration et coopération dans la recherche. De façon classique, les universitaires travaillent sur, et parfois avec les praticiens qui constituent leur « terrain » (en collaboration), mais ils gardent toujours *l'autorité* de la recherche. En revanche, dans le cas présent, les praticiens *s'autorisent*, selon un processus de co-formation progressive dans une responsabilité partagée (en coopération), et sous certaines conditions d'exigence scientifique. La chose n'est pas aisée, et les résultats sont inégaux. Mais la démarche constitue une innovation significative, caractéristique d'une *appropriation du travail par ceux qui le font*.

Dans son principe, pour résumer, la pratique coopérative de recherche érige ainsi progressivement des acteurs de terrain chevronnés en chercheurs, sous certaines conditions d'exigences propres qui sont des conditions d'autorisation (au sens de « s'autoriser »). Paradoxalement, il s'ensuit à la fois une solution à certains problèmes méthodologiques évoqués dans l'appel à communication de ce séminaire doctoral (accéder aux pratiques réelles de terrain, nouer des relations de confiance avec les acteurs), et l'émergence de difficultés nouvelles, distinctives. De même, si certains problèmes déontologiques disparaissent d'eux-mêmes du fait de la coïncidence entre acteurs de terrain et chercheurs, d'autres, de nature méthodologique, persistent ou même surgissent en raison de la composition originale de l'équipe de travail.

La mise au jour, dans le cadre d'une réflexion ultérieure plus approfondie, des paradoxes évoqués, pourrait contribuer à enrichir la confrontation des premières réponses apportées lors de ce séminaire. Nos propositions en matière de méthodologie et de déontologie, attentives à la singularité des contextes, nous semblent pouvoir néanmoins éclairer d'un jour nouveau les difficultés récurrentes de la recherche dans des milieux dits « alternatifs », souvent très marqués par une culture d'indépendance à l'égard des institutions académiques et en même temps en posture de fragilité persistante. L'une des plus grandes difficultés, qu'annule la recherche coopérative, tient peut-être dans la divergence d'intérêts entre les personnels

d'enseignement (primaire et secondaire) et ceux des laboratoires de recherche : réussir un projet pédagogique (et éventuellement de formation) pour les premiers, produire et publier des connaissances académiques nouvelles pour les seconds.

Nous pourrions pousser l'investigation plus avant encore. En arrière plan de ces questions semble se profiler le problème du statut épistémologique de l'hétérogène au sein de l'institution et de ses effets éventuellement intempestifs, du glissement du « différent » au « dérangeant ». Ceci justifie une interrogation sur *la légitimité de l'altérité* (« pédagogies alternatives », « établissements scolaires différents »), autant que des enquêtes pour *l'élucidation des pratiques réelles* en confrontation avec leurs idéaux (éducatifs et politiques). Plus encore que scientifiques (épistémologiques, méthodologiques déontologiques), ceci fait signe en direction de problèmes d'ordre idéologique, marqués sans doute par notre histoire européenne et ses luttes de légitimité et de domination dans le champ de la recherche en SHS. Comment se fait-il, par exemple, que les résistances institutionnelles à l'innovation soient moins grandes au Québec et dans les pays anglo-saxons en général ?

Remarques

Quelques précisions brièvement énoncées compléteront les remarques que nous venons de faire. Elles concernent : a) des indications propres à notre laboratoire de recherche coopérative b) des indications relatives aux relations entre chercheurs statutaires et établissements « différents ».

a)

- La participation de *chercheurs attirés* est indispensable pour garantir l'ambition de scientificité, au moins visée, de la recherche coopérative.
- La participation de *praticiens confirmés* est également indispensable pour garantir la pertinence de la recherche coopérative.
- Il y a une parfaite légitimité à revendiquer la possibilité d'une *recherche alternative* pour rendre compte des *pratiques alternatives* d'enseignement-apprentissage au sein d'établissements scolaires « différents ».
- La participation des praticiens à une activité de recherche coopérative nous paraît présenter pour eux deux principaux bénéfices : d'une part, une transformation significative de leur pratique concrète d'enseignement à l'école, éclairée par l'expérience critique théorique ; d'autre part, une compétence accrue pour participer de façon pertinente à des actions de consultation et de formation, à des colloques ou des conférences, et faire connaître des travaux qui sans cela resteraient largement ignorés.
- La participation de praticiens confirmés à une activité de recherche coopérative dans la longue durée nous paraît susceptible d'affiner très significativement la compréhension des aspects complexes de la pratique d'enseignement-apprentissage.

b) S'agissant, par ailleurs, des relations entre les établissements scolaires « différents » et les laboratoires de recherche, l'expérience que nous avons² témoigne en faveur d'un bénéfice réciproque : les enseignants bénéficient d'un apport critique et théorique précieux pour le renouvellement de leurs pratiques, et les chercheurs bénéficient d'une modification de leurs conceptions sur les limites supposées des pratiques d'enseignement-apprentissage, le plus souvent fondées sur l'expérience d'établissements classiques. La restitution et la diffusion des résultats de la recherche effectuée par le laboratoire Théodile est, même s'ils restent nuancés,

² Nous nous référons à la recherche effectuée par l'équipe Théodile de l'Université de Lille 3 auprès de l'école H. Boucher de Mons-en Baroeul, dont les résultats ont été publiés aux éditions de l'Harmattan.

en faveur de l'école Freinet qui a servi de terrain. Certains éléments, pour des raisons précisément déontologiques, ont sans doute été tus, mais dans la seule mesure où ils ne biaisaient pas les résultats de la recherche et son intégrité scientifique. C'est pourquoi il nous semble qu'il convient d'associer étroitement, dans la réflexion portée par ce séminaire doctoral, les aspects méthodologiques et déontologiques : il convient d'éviter la brutalité d'une recherche scientifique sans considération de la sensibilité du terrain, lorsque l'établissement est jugé fragile ; et inversement, il n'y a aucune raison d'appréhender les effets de la critique sur un établissement caractérisé par des pratiques confirmées. Les responsabilités sociales et scientifiques des chercheurs doivent ainsi être mesurées à l'aune de la stabilité du terrain.

Conclusion

Cette contribution ne répond pas directement aux questionnements de ce séminaire, plus particulièrement adressés à l'activité des laboratoires de recherche académiques en direction des établissements scolaires « différents ». Mais elle témoigne d'une expérience originale en cours dont nous espérons qu'elle ne sera pas tout à fait inutile. Elle se range certes dans ce que la problématique proposée désigne comme « la revendication d'une recherche menée par les praticiens eux-mêmes ». Mais elle n'exclut pas pour autant la compossibilité des deux (recherche académique et recherche coopérative), bien au contraire, comme en témoignent les deux études totalement indépendantes l'une de l'autre du laboratoire Théodile de l'université de Lille 3 et du laboratoire de recherche coopérative (LRC) de l'ICEM sur l'école Freinet de Mons-en-Baroeul. On pourrait même envisager la pertinence d'en reprendre un jour ailleurs la formule, afin d'en croiser les résultats (ce qui n'a dans ce cas pas été fait).

Notre expérimentation repose, pour la recherche, la question des conditions de scientificité : elle suggère la possibilité d'en redéfinir les contours, non pas dans des rapports suspects de confrontation mais à l'occasion d'un débat loyal entre chercheurs (qui peuvent ainsi contribuer à une nouvelle approche de la recherche scientifique) et les praticiens (qui doivent faire l'effort d'entretenir de nouveaux rapports à la recherche et à leur métier, et ainsi se former).

Elle s'efforce de défendre la possibilité, sous réserve du succès de l'entreprise et sous certaines conditions d'exigence, d'une *appropriation du travail par ceux qui le font*. Elle suggère, pour les praticiens engagés dans des établissements scolaires « différents », une nouvelle approche du métier et du militantisme sous la forme d'un « prendre soin de » grâce à l'ouverture à la logique de la recherche et au langage des modèles : ici, prendre soin d'un mouvement historique, comme l'est celui de l'Ecole Moderne, menacé d'amoindrissement, en préservant ses intuitions originales, ses savoirs issus d'une tradition empirique qui a fait ses preuves ; en ne laissant pas cette tradition se pétrifier dans la répétition du même.

Elle suggère également aux chercheurs statutaires la possibilité de participer à de telles expériences novatrices, pour peu qu'elles se développent à l'avenir, ce qui constituerait une excellente manière d'accéder aux pratiques réelles des terrains, de nouer des rapports de confiance avec les acteurs, et de résoudre nombre de difficultés d'ordre méthodologique et déontologique. Réciproquement, elle laisse supposer que, dans le cadre de travaux académiques indépendants, des praticiens familiarisés avec les exigences de la recherche se laisseraient plus volontiers approcher par des universitaires, facilitant ainsi considérablement leur travail.